

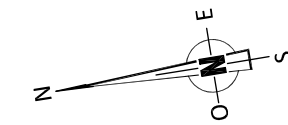
Pièce jointe n°2

Plan des abords

Le plan du projet et des abords dans un périmètre de 100 m des limites de propriété est présenté en page suivante.

L'affectation des abords du projet est la suivante :

- Au Nord : une déchèterie et des terrains agricoles ;
- A l'Ouest :
 - La route du Boutoir ;
 - Les bâtiments de l'établissement Milbox Nespoli (activité : fabrication et distribution d'équipements et matériels pour les peintres) ;
 - Une parcelle agricole ;
 - Le canal de Bourgogne puis le site Ynovae (site soumis à autorisation ICPE pour les activités de stockage et céréales en silo) ;
- Au Sud :
 - Des parcelles boisées et une habitation ;
 - La rivière Créanton, un pont canal sur le canal de Bourgogne ;
- Au Sud-Est : une exploitation agricole ;
- Au Nord-Est : des parcelles boisées.



Ind.	Révisions	Dessin	Date
A	Création	SIMON	22.09.2021

Plan de masse

Localisation info. Stbg/Recytherm 2021/aps/Z Doc	Etude SIMON Eric
Date 02.09.2021	0.0.1
Echelle 1:2500	